



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3109 - JEUDI 4 JANVIER 2018



Lambert Mende

VIOLENCES DU 31 DÉCEMBRE

Le gouvernement donne sa version de faits

En réponse aux accusations de l'archevêque de Kinshasa contenues dans son communiqué du 2 janvier, le gouvernement s'est dit satisfait des mesures d'encadrement mises en place par les forces de l'ordre lors de la marche des catholiques, le 31 décembre. Son porte-parole a loué la responsabilité du peuple congolais

« *quelle les agitateurs comptaient pour déstabiliser le pays* » au mieux de leurs intérêts.

Lambert Mende a convié ses compatriotes à se préparer pour les échéances électorales prévues au courant de cette année 2018. « *Le peuple congolais a plus besoin des pompiers que de pyromanes* », a-t-il déclaré.

Page 3

MANIFESTATION DU 31 DÉCEMBRE

Bruno Tshibala appelle à prioriser la préparation des élections

Au lendemain de la marche pacifique initiée par le Comité laïc de coordination de l'Église catholique, laquelle a été interdite par l'autorité de la ville, la Primature a fait une communication à la presse. Celle-ci indique, en substance, que depuis 2011, la classe politique ne fait que parler et qu'il est temps de donner la parole au peuple pour trancher.

Bruno Tshibala a félicité le peuple congolais pour avoir démontré qu'il reste attaché à la paix, à la concorde et au respect du calendrier électoral afin d'exercer sa souveraineté à travers les urnes. Il compte, de ce fait, s'opposer à tous ceux qui veulent bloquer la tenue des scrutins.

Page 4



Bruno Tshibala

VIOLENCES DU 31 DÉCEMBRE

L'UE dénonce une «atteinte grave» à la liberté d'expression

L'Union européenne (UE) a dénoncé mercredi «le recours à la violence» et «le blocage de médias» par les autorités congolaises, regrettant une «grave atteinte» à la liberté d'expression face aux actions populaires demandant une alternance à la tête de la République démocratique du Congo. Ces violences «ont entraîné la mort de plusieurs manifestants et fait de nombreux blessés», a regretté une porte-parole de la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, dans un communiqué. «Les autorités congolaises ont le devoir de protéger leurs citoyens et non de les réprimer», a estimé l'UE tout en les exhortant à «progresser vers des élections crédibles en 2018».

Page 3



La cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini

ENVIRONNEMENT

Un scientifique alerte sur l'avancée de l'océan vers les terres à Moanda

Docteur en sciences spatiales et physique des satellites du climat, le Pr Albert Kabasele Yenga Yenga a alerté sur l'avancée de l'océan vers les terres à Moanda, dans le Kongo Central. Dans un document intitulé « *Transition énergétique et technologies vertes dans le cadre de la COP23: quels avantages pour la RDC ?* », ce scientifique donne une preuve des bouleversements climatiques dus aux causes profondes engendrées par le changement climatique. Il prône l'institution d'une police environnementale qui sera chargée de mener des actions susceptibles de soutenir la population, victime des conséquences inévitables des changements climatiques, et de lutter contre ce fléau.

Page 4

ÉDITORIAL

Diplomatie

Ce 4 janvier, la communauté des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques en poste à Brazzaville sera reçue au Palais du peuple pour un échange de vœux avec le président congolais, Denis Sassou N'Guesso. Une tradition respectée, mais aussi l'occasion pour le chef de l'Etat et ses hôtes de faire le tour d'horizon des questions d'intérêt commun sur lesquelles le Congo et les pays qu'ils représentent ont œuvré au cours de l'année dernière et d'envisager le meilleur des relations qui puissent exister entre eux.

Témoins privilégiés de ce qu'ils voient et entendent dans leur pays d'accueil, les diplomates ne manqueront pas, par la voix de leur doyenne, l'ambassadrice de Centrafrique, Marie Charlotte Fayanga, de mentionner la bonne fin d'année 2017 au Congo, en particulier du fait de l'accord de Kinkala. Tous, sinon, la plupart, ne doutent pas que du fait de cette opportunité de paix, Brazzaville pourrait envisager de mieux s'attaquer aux réformes que les autorités entendent mettre en œuvre sans délai pour trouver des solutions à la crise qui frappe le pays. Ils savent aussi que pour cela, leur soutien à tous est le bienvenu.

Il est évident que les douze derniers mois n'ont pas épargné les peuples du monde. Conflits armés par-ci, crise des migrants et marché d'esclaves par-là, autant de drames qui, ajoutés aux catastrophes naturelles enregistrés au long de l'an 2017, ont aggravé encore un peu plus la fracture entre les riches et les pauvres, entre les puissants et les faibles. Sans jamais que l'on sache si l'espoir que nous plaçons en la nouvelle année qui commence en sortira indemne.

Parce qu'à côté de ces calamités de divers ordres, le repli sur soi a prospéré dans les relations internationales. On a entendu les nations et leurs dirigeants se lancer des propos rappelant le saut dans l'inconnu. On pense pourtant que chef d'Etat ne peut être autre chose que qui apporte paix, liberté et prospérité à son pays, qui a la posture d'en offrir au reste du monde par la magie de la diplomatie et du dialogue constructif.

Les Dépêches de Brazzaville

APPEL AU RESPECT DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Le cardinal Laurent Monsengwo estime qu' « Il est temps que les médiocres dégagent »

« Comment ferions-nous confiance à des dirigeants qui bafouent la liberté religieuse du peuple ? », s'est interrogé l'archevêque de Kinshasa dans un communiqué au vitriol publié le 2 janvier, au lendemain de la marche réprimée du 31 décembre 2017.

L'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, ne pouvait rester insensible à la situation tragique vécue par les fidèles catholiques, le 31 décembre, lors de la marche initiée par le Comité laïc de coordination (CLC) pour revendiquer « l'application réelle » de l'accord du 31 décembre 2016. Une marche réprimée sévèrement par la police alors qu'elle se voulait pacifique, selon les organisateurs. Sorti de ses gonds dans un communiqué aux allures d'un pamphlet contre le pouvoir publié le 2 janvier à Kinshasa, Laurent Monsengwo a stigmatisé et condamné, en des termes à la limite démesurés, les agissements des policiers qu'il a qualifiés de « prétendus vaillants hommes en uniforme », lesquels « traduisent malheureusement, et ni plus ni moins, la barbarie ».

Et d'égrener ce qui constitue à ses yeux les preuves de cette barbarie « le fait d'empêcher les fidèles chrétiens d'entrer dans les églises pour participer à la célébration eucharistique dans les différentes paroisses de Kinshasa, le vol d'argent, d'appareils téléphoniques, la poursuite, la fouille systématique des personnes et de leurs biens dans l'église et dans les rues, l'entrée des militaires dans les cures de quelques paroisses sous prétexte de rechercher les semeurs des troubles, les tueries, les tirs à balles réelles et à bout portant sur des chrétiens tenant en mains bibles, chapelets, crucifix et statues de la Vierge Marie ».

Des dirigeants incapables des protéger la population Pour Laurent Monsengwo, « l'instrumentalisation de la liberté religieuse pour masquer les intérêts occultes, par exemple l'accaparement des ressources, des richesses, le maintien au pouvoir par des méthodes anticonstitutionnelles, peut provoquer et provoque des dommages énormes à la société congolaise ». Il est temps, pense-t-il, « que la vérité l'emporte sur le mensonge systémique, que les médiocres dégagent et que règnent la paix, la justice en RD Congo ». Les événements du 31 décembre ont, d'après lui, sapé le capital-confiance dont jouissaient encore les dirigeants politiques auprès de la

population contre laquelle ils se sont malheureusement retournés pour se muer en tortionnaires. « Comment ferions-nous confiance à des dirigeants incapables des protéger la population, de garantir la paix, la justice, l'amour du peuple ? », s'est-il interrogé. Des dirigeants qui bafouent la liberté religieuse du peuple et qui « violent volontairement »,



Cardinal Laurent Monsengwo

selon ses termes, l'accord politique global et inclusif, parrainé par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco).

Auparavant, l'épiscopat congolais avait réagi via un communiqué publié le même mardi et dans lequel il condamnait avec la dernière énergie « le recours à la violence par certains agents de l'ordre, violence non justifiée qui a occasionné la mort d'hommes ». Choquée par ce qu'il considère comme des « actes ignobles », la Conférence des évêques catholiques a demandé l'ouverture d'une « enquête sérieuse et objective pour établir les responsabilités sur les pertes en vie humaine et les agressions physiques » ayant émaillé la manifestation du 31 décembre.

La Cénco n'a pas manqué au passage de condamner « l'atteinte à la liberté de culte garantie dans tout État démocratique, la profanation de certaines églises et l'agression physique des fidèles dont les servants de messe et les prêtres ».

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid : Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIOLENCES DU 31 DÉCEMBRE

Lambert Mende recadre le cardinal Laurent Monsengwo

Le gouvernement s'est dit, par l'entremise de son porte-parole qui s'exprimait ce 3 janvier devant des journalistes, satisfait des mesures d'encadrement mises en place par les forces de l'ordre et de sécurité lors de la marche des fidèles catholiques le 31 décembre 2017.

Les dernières déclarations du cardinal Laurent Monsengwo qui s'en est pris vertement à la coalition au pouvoir, au lendemain de la répression de la marche des catholiques du 31 décembre, ont entraîné une levée de boucliers du côté du gouvernement. Par le biais de son porte-parole, Lambert Mende, l'exécutif national a tenu à recadrer l'archevêque de Kinshasa dont les propos ont été jugés « inutilement excessifs », ne cadrant pas avec la personnalité qui est la sienne.

Réagissant, en effet, aux déclarations du prélat catholique dans un point de presse animé ce 3 janvier, Lambert Mende a fait remarquer d'emblée que l'autorité diocésaine de Kinshasa n'a pas mis en exergue des faits infirmant le rapport-bilan présenté par la police nationale en rapport avec les événements du 31 décembre.



Lambert Mende

Relayant le bilan de la police, le porte-parole du gouvernement a indiqué que cinq cas seulement de décès par mort violente ont été rapportés à cette date à Kinshasa et à Kananga. Quarante-huit auteurs de troubles ont été appréhendés (soixante dix-sept à Kinshasa et onze à Kamina), a-t-il déclaré, tout en affirmant qu'ils ont tous été élargis

après interrogatoires dans divers postes de police.

« Les rêves du grand soir ou de l'hécatombe caressés par les initiateurs de ces désordres programmés se sont donc écroulés comme un château de cartes », a ironisé le porte-parole du gouvernement. Il s'est félicité de l'action des forces de police et de sécurité qui, sur l'ensemble du territoire

national, « ont respecté le mot d'ordre de rigueur, de fermeté et de conformité au droit international humanitaire dans la gestion desdits événements ». Il a également loué « la responsabilité du peuple congolais qui a perdu cette crédulité sur laquelle les agitateurs comptaient pour déstabiliser notre pays au mieux d'intérêts qui sont loin d'être nôtres ».

Lambert Mende estime, par ailleurs, que dans ses propos, le cardinal-archevêque de Kinshasa ne contribue pas à la pacification des esprits. Bien au contraire, il invoque une paix durable pour la RDC, par une attitude de mépris et de rejet, dit-il. « Il incite en même temps les Congolais à la haine et à la confrontation en les opposant les uns aux autres par un discours belliqueux aux accents de combattant puisqu'il endosse volontiers le statut de croisé avec le vocabulaire des révolutionnaires des printemps arabes : « que les médiocres (sic!) dégagent », expression de l'intention larvée de livrer ainsi quelques dirigeants à la vindicte populaire », note-t-il. Et de rappeler que « l'Etat de droit

auquel se réfère le prélat catholique dans son communiqué favorise certes les droits et les libertés, mais n'exonère point les uns et les autres de leurs responsabilités ».

A l'opposé du cardinal qui, dans ses propos, tend à méconnaître le professionnalisme des forces de sécurité, Lambert Mende croit leur devoir une fière chandelle pour n'avoir causé aucune perte en vie humaine « parmi la poignée de fidèles qui ont essayé de manifester violemment avec des insignes religieux à Kinshasa ou ceux d'un parti politique radicalisé à Kamina ». Et d'ajouter, l'air dépité : « Il est regrettable que le cardinal soit descendu dans les caniveaux en traitant ses adversaires politiques de dirigeants médiocres. De lui, on aurait attendu des épithètes plus policées ». Il convie ses compatriotes à se préparer pour les échéances électorales prévues au courant de cette année. « Le peuple congolais a plus besoin des pompiers que de pyromanes », a conclu Lambert Mende.

Alain Diasso

L'UE dénonce une « atteinte grave » à la liberté d'expression

L'Union européenne (UE) a dénoncé le 3 janvier « le recours à la violence » et « le blocage de médias » par les autorités congolaises, regrettant une « grave atteinte » à la liberté d'expression face aux actions populaires demandant une alternance à la tête de la République démocratique du Congo.

Dimanche, des marches de catholiques exigeant l'application d'un accord de sortie de crise - signé fin 2016 entre la majorité et l'opposition sous l'égide des évêques - ont été réprimées dans le sang par les forces de sécurité du pays. Ces violences « ont entraîné la mort de plusieurs manifestants et fait de nombreux blessés », a regretté une porte-parole de la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, dans un communiqué. Le bilan de la répression des manifestations a provoqué une polémique entre la police congolaise qui dit qu'« aucun mort » n'a été enregistré parmi les manifestants et d'autres sources qui font état de victimes, une douzaine de morts pour les organisateurs des marches, au moins cinq selon l'ONU.

« Le recours à la violence par les autorités congolaises, y compris pour interrompre des services religieux, visant à réprimer toute tentative de manifestation pacifique va à l'encontre de la Constitution congolaise qui garantit le droit de manifestation et la liberté de réunion », a ajouté la porte-parole européenne. « Le blocage des médias et réseaux sociaux constitue également une grave atteinte à la liberté d'expression », a-t-elle poursuivi. L'internet a été interrompu trois jours par les autorités avant d'être rétabli dans la nuit

de lundi à mardi. L'UE « présente ses condoléances aux familles des victimes » et « se rallie à l'appel de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) pour condamner les arrestations arbitraires et appelle à la libération immédiate des détenus, y compris certains religieux ».



La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini

« Les autorités congolaises ont le devoir de protéger leurs citoyens et non de les réprimer », a estimé l'UE, les appelant à « progresser vers des élections crédibles en 2018 ». Les manifestations populaires n'ont jusqu'à présent pas pu ébranler le régime du président Joseph Kabila qui dirige la RDC depuis 2001. Le mandat du président Kabila, élu en 2006 et réélu en 2011, a expiré depuis le 20 décembre 2016 et la Constitution ne l'autorise pas à se représenter. Ancienne colonie belge, la RDC n'a jamais connu de transition pacifique du pouvoir depuis son accession à l'indépendance en 1960. Le pays a été ravagé par deux guerres entre 1996 et 2003.

AFP

CARITAS CONGO

Les conditions de sécurité des agents en voie d'être améliorées

La question a été récemment au centre de l'atelier de mise en place d'un plan de sécurité de Caritas Congo tenu au Centre d'Accueil Caritas à Kinshasa.

L'atelier qui vient de se tenir s'inscrivait dans le cadre du programme de développement des capacités humanitaires, financé par Cafod (Caritas de l'Angleterre et du Pays de Galles) pour une durée de six mois, soit d'octobre 2017 au 31 mars 2018. Son objectif était de réfléchir sur l'amélioration des conditions sécuritaires des agents de Caritas Congo Asbl (Association à but non lucratif) dans leur travail quotidien aussi bien à Kinshasa que sur le terrain, dans les différents diocèses.

Plusieurs thèmes ont été développés à cette occasion, notamment le système de sécurité, protection, santé et bien-être ; la sécurité en déplacement ; le lieu de vie et de travail ; le comportement en public ; l'image et sécurité personnelles. Les participants se sont appesantis sur l'élaboration du plan de continuité des activités ainsi que du guide pour l'élaboration de plan de sécurité.

Dans son exposé, le facilitateur, Roger Kumande, s'est penché sur l'image de l'organisation tout en faisant respecter les normes. « Tout ce qu'on fait reflète notre image et notre organisation. Il faut refléter la norme de l'organisation, respecter et faire asseoir les normes de la

conduite d'une organisation », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, insisté sur le système de sécurité, protection, santé et bien-être. Pour lui, la sécurité de chaque organisation possède des fonctions telles que la fonction critique, essentielle, nécessaire.

Roger Kumande a également évoqué les cinq éléments des risques sanitaires, à savoir la destination, la durée d'affectation, la raison d'affectation, l'habitat ainsi que le comportement personnel et professionnel. Il a invité les participants à avoir de la connaissance sur l'endroit pour pouvoir évaluer les risques avant d'effectuer une descente sur le terrain. Il a précisé que le niveau de l'assainissement du lieu où l'on se dirige, c'est-à-dire l'hygiène; le service médical ; etc, doit également être pris en compte. De son côté le premier secrétaire exécutif adjoint de la Caritas Congo ASBL, l'abbé Éric Abedilembe Awacanok, a fait savoir que la Caritas Congo ASBL « a toujours considéré comme prioritaire la sécurité de son personnel ». Cet atelier a accouché d'un plan de sécurité qui est un document de référence sur le bien-être tant physique que psychologique des agents. Ce document sera mis en place pour la sécurité du personnel durant les heures de service et sera un outil de travail de chaque agent de la Caritas Congo ASBL.

Aline Nzuzi

ESSAI

Vincent Lukanda lance le tome 2 sur le réacteur nucléaire de Kinshasa

Le Pr Vincent Lukanda Mwamba de l'université de Kinshasa vient de publier le deuxième tome de son ouvrage intitulé « Les applications des rayonnements ionisants. Tome 2. Le réacteur Triga MK II en République démocratique du Congo » sous le label du Commissariat général à l'énergie atomique (CGEA)/Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa (Cren-K) pourvu d'un outil de recherche remarquable qu'est le réacteur Triga Mark II.

Il s'agit ici d'un réacteur de recherche présentant des facilités expérimentales tant diversifiées. L'ouvrage s'articule sur ce genre des réacteurs qui sont de type piscine utilisés pour la formation, la recherche et la production d'isotopes, dont le sens même de l'enseigne Triga en anglais (Training, Research, Isotope, Général Atomics). Dans la préface du livre, le Pr Fortunat Lumu Badimbayi Matu rappelle que c'est Mgr Luc Gillon, recteur et commissaire aux sciences nucléaires de l'université de Lovanium (actuelle université de Kinshasa), qui a introduit dans les années 1950 en RDC ce type de réacteur, le Triga MK II, le pays étant parmi une dizaine d'autres dans le monde à être dotés de ce type de réacteurs nucléaires. « La RDC qui fut le premier pays africain à expérimenter cet instrument magnifique ne peut qu'en être fière et vanter aujourd'hui les mérites des services rendus par ses réacteurs Triga à la société congolaise », note le Pr Fortunat Lumu.

Alors que la plupart d'entre eux sont dans leurs dernières phases de démantèlement et déclassement, il était temps qu'un ouvrage, entièrement dédié aux réacteurs de recherche de marque Triga et leur utilisation au Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa soit enfin rédigé dans le but de laisser aux générations futures l'héri-



L'ouvrage Applications des rayonnements ionisants

tage scientifique dont elles auront besoin avant d'écrire leur propre histoire, souligne le préfacier. Et il précise que les réacteurs de recherche du Cren-K ne sont pas destinés à des fins militaires comme pour se remémorer de malheureux événements de 1945 à Hiroshima et Nagasaki au Japon, alors que la réaction à fission a connu ses premières applications à San Diego aux États-Unis d'Amérique avec General Atomic dépositaire de la marque Triga.

L'ouvrage

Cette oeuvre scientifique illustrée de 133 pages est littéralement une mine de renseignements sur cet héritage nucléaire. L'auteur y regroupe, de façon méthodique, l'histoire ainsi que la description détaillée et illustrée de deux réacteurs Triga du site du Cren-K. L'ouvrage intéressera en particulier les étudiants en polytechnique, en sciences physiques et chimiques.

Dans le premier point consacré aux « notions préliminaires sur les réacteurs nu-

cléaires », le Pr Vincent Lukanda remonte à la naissance de l'énergie nucléaire et son évolution, donnant des explications sur les sources des neutrons. « La conception d'un réacteur nucléaire » constitue le deuxième point de ce livre où l'auteur donne des explications sur des réacteurs (de puissance, de recherche et de conversion). Il parle des « quelques systèmes des réacteurs » dans le troisième point, tel le réacteur à eau sous pression et celui à eau bouillante. « Histoire et filière des réacteurs nucléaires de puissance », c'est le quatrième point du tome 2 de ce livre consacré aux Applications des rayonnements ionisants. « Génération du futur » est l'intitulé du cinquième point où il s'intéresse quelque part au réacteur rapide homogène en état critique, un réacteur dénudé.

L'historique du réacteur Triga au Congo constitue la matière abordée dans le point 7. « En 1959, le Centre Trico (réacteur Triga au Congo), aujourd'hui Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa (Cren-K) avait acquis un réacteur de recherche type Triga Mark I conçu par le Gulf General Atomic (USA). Ce réacteur dont la puissance initiale en régime stable était de 10 kw, a été par la suite portée à 50 kw », souligne l'auteur qui décrit le site du Cren-K dans le point 7, et parle du bâtiment qui abrite le centre dans le point 8. Des illustrations du Trico II constituent le point 9 où l'on peut voir le cœur, la cuve du réacteur. Le Pr Vincent Lukanda fait mention de la protection biologique, le circuit de refroidissement, de la ventilation.

« Paramètres physiques du Trico II » est le titre de l'avant dernier point de l'ouvrage dans lequel, le commissaire général à l'énergie atomique revient sur quelques notions, présentées aussi en termes d'équations, notamment le bilan réactif, les effets réactifs, la taille critique, les paramètres

cinétiques, la puissance du réacteur, la distribution du flux neutronique dans les dispositifs expérimentaux, et enfin le fonctionnement du réacteur Triga MK II.

Le dernier point du livre traite des « Applications du réacteur Triga MK II ». Il y mentionne l'utilisation des traceurs radioactifs dans l'industrie, la contribution de l'analyse par activation à l'étude géochimique des éléments tracés dans les sols tropicaux de l'ex-Zaïre. Vincent Lukanda s'appesantit aussi dans ce dernier point sur l'industrie minière et métallurgique, la santé, l'analyse par activation et détermination des isotopes de courte période, pour finir par la détermination de la composition minéralogique de la bauxite zairoise : cas de la bauxite rouge de Tsela du Bas-Congo (Kongo Central).

L'auteur

Né à Lubumbashi dans l'ex-province de Katanga, Vincent Lukanda Mwamba obtient en 1983 sa licence en sciences physiques de l'université de Kinshasa, avant d'être détenteur d'un master en sciences appliquées de Vrije université Brussel, d'un doctorat en sciences naturelles appliquées de l'université catholique de Louvain, en Belgique.

Il est actuellement professeur ordinaire à l'université de Kinshasa au département de physique de la faculté des sciences où il dispense les cours de physique nucléaire, bio-physique, physique médicale et hydrologie appliquée. Il est aussi professeur visiteur dans d'autres universités du pays. Vincent Lukanda assume en ce moment les fonctions de responsable du CGEA/Cren-K. Il est auteur de plusieurs publications scientifiques et agent national de liaison de la RDC avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Martin Engimo

MANIFESTATION DU 31 DÉCEMBRE

Bruno Tshibala appelle à prioriser la préparation des élections

Le Premier ministre a félicité le peuple congolais pour avoir démontré qu'il est resté attaché à la paix, à la concorde et au respect du calendrier électoral afin d'exercer sa souveraineté à travers les urnes.

Au lendemain de la marche pacifique initiée par le Comité laïc de coordination (CLC) de l'Église catholique, laquelle a été interdite par l'autorité de la ville, le gouverneur André Kimbuta, la Primature a fait une communication à la presse. Celle-ci indique, en substance que depuis 2011, la classe politique ne fait que parler et il est temps de donner la parole au peuple pour trancher. L'année 2018 sera cruciale, électorale, souligne Bruno Tshibala qui n'entend pas transiger et compte bien s'opposer à tous ceux qui veulent bloquer la tenue des élections. « Nous avons choisi la République et donc le peuple qui est souverain. Nous disons haut et fort, plus de marches et de meetings. L'heure est à la préparation des élections. Que les meilleurs l'emportent », indique-t-on dans l'entourage de l'actuel locataire de la Primature. « Ceux qui échafaudent le plan de transition sont dépassés et n'ont pas encore compris que la voie ouverte vers les élections est irréversible », martèle Bruno Tshibala. Il paraphrase, en fait, le président de la République, Joseph Kabila, qui l'a signifié lors de son discours sur l'état de la nation le 31 décembre 2017.

Le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a abondé dans le même sens, le 2 janvier, dans son allocution d'ouverture de la session extraordinaire de la chambre basse du parlement. Une session demandée par le président de la République en vue de parachever le traitement de la modification du Code minier et d'autres matières restées en suspens. Pour le chef du gouvernement, la marche pacifique initiée par le CLC n'avait pas raison d'être, car le calendrier électoral donne déjà des précisions sur l'organisation des élections en décembre 2018. Aubin Minaku a, pour sa part, fait remarquer que les chrétiens catholiques peuvent marcher de bonne foi mais l'on craint la récupération politicienne.

Bien plus, a-t-on fait comprendre, il est aberrant d'organiser des marches pacifiques pour démettre un président démocratiquement élu, alors que les élections auront bel et bien lieu en RDC. La Commission électorale nationale indépendante a, d'ailleurs, avancé une date précise : le 23 décembre 2018. Le chef de l'exécutif national priorise donc l'organisation des élections, soulignant que les manifestations n'iront que dans le sens de compromettre la tenue des scrutins.

M.E.

ENVIRONNEMENT

Un scientifique alerte sur l'avancée de l'océan vers les terres à Moanda

Le Pr Albert Kabaselea prône la mise en place de la police environnementale qui sera chargée de mener des actions susceptibles de soutenir la population, victime des conséquences inévitables des changements climatiques, et de lutter contre ce fléau.

Docteur en sciences spatiales et physique des satellites du climat, le Pr Albert Kabaselea Yenga Yenga a alerté sur l'avancée de l'océan vers les terres à Moanda, dans le Kongo Central. Dans un document intitulé « Transition énergétique et technologies vertes dans le cadre de la cop23: quels avantages pour la RDC? » dont l'Agence congolaise de presse a fait écho, ce scientifique donne une preuve des bouleversements climatiques, dus aux causes profondes engendrées par le changement climatique. Cité par la source, le Pr Albert Kabaselea révèle qu'à Moanda, la marée haute a augmenté au fil de temps de soixante-quinze centimètres de hauteur de plus par rapport aux valeurs normales. « Signe de stress océanique à Banana, au Km 5, et à Nsiamfumumu, dans la même province », a précisé cette agence.

Mise en place de la police environnementale

Dans ses explications de ce phénomène, le Pr Kabaselea a noté que l'érosion des sols côtiers était lente, avec au moins quinze mètres des terres gagnées par l'océan, soit une célérité maximale d'avancement de

mer de trois millimètres par jour, de 1986 à 1998. Alors que de 1998 à 2006, elle était ultra-rapide, avec au moins trente-quatre à quarante mètres des terres gagnées par l'océan, soit une célérité maximale d'avancement de mer de 12,4mm par jour. Et, a-t-il ajouté, de 2006 à 2016, l'érosion des sols était trop lente avec au moins six mètres des terres gagnées par l'océan, soit une célérité maximale d'avancement de mer de 1,55 mm par jour, une moyenne d'avancement de l'océan dans les terres de Moanda de 5,65mm par jour.

Par ailleurs, dans ses conclusions, le scientifique a notamment plaidé pour la mise en place de la police environnementale, qui aura, entre autres, comme missions de mener des actions susceptibles de soutenir la population, victime des conséquences inévitables des changements climatiques, et de lutter contre ce fléau. Pour le Pr Kabaselea, qui est également expert physicien du climat à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique basée à Bonn, tous les chaos vécus par les pays sous-développés ne proviennent pas du réchauffement climatique. Mais, a-t-il affirmé, les inondations en Ituri, à Boma au Kongo Central, les feux des forêts au Katanga et l'érosion côtière à la côte atlantique doivent avoir un lien avec le réchauffement climatique et les préjudices subis doivent être payés, parce que ce sont des dommages qui engendrent même des pertes en vies humaines.

Lucien Dianzenza

UNICEF

Henrietta Fore nouvelle directrice générale

L'Américaine a été nommée par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, le 22 décembre 2017, en remplacement d'Anthony Lake dont le mandat est arrivé à terme, le 31 décembre.

Selon le secrétaire général de l'ONU, Henrietta Fore a, à son actif, plus de quatre décennies d'expérience, notamment dans la fonction publique. Un poste qui l'a conduite à être la première femme administratrice de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et directrice de l'aide étrangère des États-Unis, plus précisément au département d'État de 2007 à 2009.

Dans sa carrière à l'USAID, Henrietta Fore a été administratrice adjointe pour l'Asie et administratrice adjointe pour les entreprises privées,

notamment de 1989 à 1993. En outre, elle a occupé les fonctions de sous-secrétaire d'État à la gestion, de directrice générale des opérations du département d'État et de 37e directrice de l'Hôtel de la monnaie au département du Trésor.

Actuellement présidente du conseil d'administration et présidente directrice générale de Holsman International, une société de production et d'investissement, l'heureuse promue a également présidé le conseil d'administration de nombreuses entités à but non lucratif ou à but lucratif en mettant plus l'accent sur le développement et en agissant auprès des enfants du monde. Passant le témoin à son successeur, l'ancien directeur de cette institution qui œuvre et multiplie les actions pour la résolution des problèmes liés à la protection des en-

fants dans le monde, Anthony Lake, a reconnu que la vaste expérience de Henrietta Fore enrichira l'action de l'Unicef en faveur des enfants. « Je sais que cette organisation la soutiendra de la même manière qu'elle m'a soutenu. Car, sa réussite sera la réussite de l'Unicef et par conséquent une réussite pour les enfants du monde entier. Parce que, dans environ cent quatre-vingt-dix pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant chaque jour et partout. Ceci, afin de construire un monde meilleur pour tous », a-t-il déclaré.

Notons que Henrietta Fore deviendra la septième directrice générale de l'Unicef, cette institution qui travaille parfois dans certains endroits les plus inhospitaliers au niveau mondial, notamment pour aider les enfants les plus défavorisés.

Rock Ngassakys



RÉFUGIÉS RWANDAIS

La clause de cessation de statut entre en application

Depuis le 1er janvier, l'Ouganda, la Zambie et le Congo sont en droit de ne plus apporter leur protection aux citoyens rwandais ayant fui leur pays entre 1959 et 1994.

La clause de cessation a été demandée depuis des années par Kigali, qui estime qu'il n'y a plus de raison pour ses ressortissants de vivre à l'étranger sous le statut de réfugiés. Un processus soutenu, depuis près de dix ans, par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui a promis de ne pas abandonner ces personnes. Elles avaient le choix entre l'intégration, l'exemption (la prolongation du statut de réfugié) et le rapatriement volontaire. Celles qui n'ont fait aucune demande, avant la date butoir, ne bénéficieront plus de la protection internationale.

Parmi ces réfugiés, les victimes du génocide mais aussi des massacres dans les camps de réfugiés en République démocratique du Congo (RDC) de 1996 et 1997 dont est accusé l'actuel régime rwandais. Pendant que des inquiétudes restent constantes chez certains citoyens rwandais, 3,5 millions d'entre eux sont déjà rentrés dans leur pays. Un pays qui pour l'agence onusienne est suffisamment stable et en paix pour justifier cette clause de cessation.

Selon Eric Ndayishimiye, le président de la communauté rwandaise au Congo, la quasi-totalité de ses concitoyens ne fait pas confiance au régime en place dans leur pays. « ...lorsqu'on suit l'évolution des droits de

l'homme au Rwanda, ça ne rassure pas. », a-t-il indiqué. Les rapports des organisations de défense des droits de l'homme, sur les cas à répétition d'allégations de détention arbitraire, d'assassinats, de disparitions forcées, y compris de l'enquête de Human Rights Watch faisant état de cas de torture pour des personnes rentrées en RDC, sont balayés d'un revers de la main par Kigali.

En 2017, le HCR estimait à quelque neuf mille deux cent soixante le nombre des réfugiés rwandais se trouvant au Congo et quatre cent cinquante-neuf nouveaux demandeurs d'asile. Seulement onze réfugiés rwandais et six demandes d'intégration locale ont été enregistrés par le guichet unique mis en place pour faciliter le rapatriement volontaire et l'intégration locale. L'organisation onusienne évalue à environ dix-huit mille le nombre de réfugiés rwandais en Ouganda. Mais certaines ONG estiment que ce chiffre est sous-estimé. Beaucoup ne s'inscrivaient pas officiellement sur les listes de l'ONU, ou alors ils s'inscrivaient avec une fausse nationalité. En Zambie, le dernier recensement chiffre à quatre mille le nombre des Rwandais dont mille à Lusaka. La cessation du statut des réfugiés rwandais sera évaluée courant cette année. La RDC, le plus gros pays d'accueil avec deux cent cinquante mille réfugiés rwandais, a décidé de repousser cette date limite. La commission nationale des réfugiés attend de pouvoir réaliser un enregistrement biométrique.

Josiane Mambou Loukoula

L'Unesco organise la deuxième réunion d'experts et le dialogue jeunesse

La rencontre se tiendra du 15 au 16 janvier à Paris, au siège de l'institution, sur le projet mondial de «création d'une bibliothèque numérique ouverte sur les jeux traditionnels».

La réunion portera surtout sur l'utilisation innovante des TIC en vue de la sauvegarde et la promotion des connaissances locales et autochtones pour l'apprentissage, le développement et le rapprochement des cultures. «Les sports et jeux traditionnels véhiculent des valeurs de solidarité, de fair-play, d'inclusion et de sensibilisation culturelle. En outre, les sports et les jeux traditionnels reflètent la diversité culturelle et favorisent la compréhension mutuelle et la tolérance entre les communautés et les nations, contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD)», rappelle l'Unesco. L'institution explique: «Le projet utilise les TIC pour sauvegarder et promouvoir les sports et

jeux traditionnels et uniques, afin de préserver cette richesse en dispersion. Savoir en tant que patrimoine vivant dans le domaine public et le transmettre aux générations futures».

Entre 2015-2017, six pays de quatre continents (Bangladesh, Mongolie, Brésil, Grèce, Maroc et Kenya) ont rejoint le projet en tant que sites pilotes de collecte de données permettant de concevoir et de tester cette bibliothèque numérique innovante, inque l'Unesco. A ce jour, les données et le contenu audiovisuel de cinquante-huit jeux et sports traditionnels sélectionnés provenant de pays pilotes ont été collectés, documentés et rendus accessibles à Open Digital Library sur Traditional Games 2.0 par Tencent.

Lors de cette deuxième réunion, les résultats du projet de 2015-2017 seront présentés. Les défis existants et les meilleures pratiques seront également identifiés et partagés. Des moyens d'étendre la couverture des projets à d'autres pays feront aussi l'objet de

discussions. Il sera aussi question «de maximiser les résultats des projets, y compris comment générer les ressources éducatives et autres nécessaires pour que la plateforme serve d'espace d'apprentissage sur la culture, les traditions, les langues, etc».

L'Unesco réfléchit également sur une mobilisation du soutien des jeunes au niveau mondial. Parallèlement, une exposition présentant le contenu audiovisuel accompagnera la réunion. Les résultats attendus de la deuxième réunion annuelle sont les suivants: affiner davantage le projet de ligne directrice pour l'adaptation mondiale en consultant des experts sur la base d'une expérience pilote; examiner et améliorer les caractéristiques ODL, présenter et discuter de la stratégie d'utilisation de solutions techniques plus avancées dans les phases futures; créer une communauté de jeunes dévoués pour sensibiliser le monde entier et devenir des contributeurs de contenu à l'EOD.

Noël Ndong

NATIONS UNIES

Six pays font leur entrée au Conseil de sécurité

La Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale, le Koweït, les Pays-Bas, le Pérou et la Pologne ont fait formellement, le 2 janvier, leur entrée comme membres non permanents au Conseil de sécurité de l'ONU, afin de «faire la différence», selon son président en exercice.

«La paix et la sécurité sont difficiles à obtenir», a souligné Kairat Umarov, ambassadeur du Kazakhstan, qui assure en janvier la direction tournante du Conseil de sécurité. «Vous allez avoir une réelle chance de faire la différence lors des recherches de consensus», a-t-il jugé, au cours

d'une cérémonie inédite organisée à son initiative au siège de l'ONU.

L'un après l'autre, les ambassadeurs des six nouveaux pays au Conseil - cinq hommes et une femme, l'ambassadrice polonaise Joanna Wronecka -, ont ensuite installé leur drapeau parmi ceux des neuf autres membres de l'instance suprême des Nations unies à l'entrée de leur salle de réunion habituelle.

Le Conseil de sécurité compte quinze membres, dont cinq permanents ayant un droit de veto lors de l'adoption de ses résolutions: Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-

Uni. Trois femmes et douze hommes figurent parmi les quinze ambassadeurs qui seront réunis autour de la grande table en forme de fer à cheval trônant au milieu de leur salle de réunion. Outre les ambassadrices américaine Nikki Haley et polonaise Joanna Wronecka, le Royaume-Uni doit accueillir courant janvier une nouvelle représentante en la personne de Karen Pierce.

Les six pays ayant quitté le Conseil de sécurité au 31 décembre sont le Japon, l'Egypte, le Sénégal, l'Ukraine, l'Uruguay et l'Italie.

AFP

TRANSFERTS D'ARGENT

Washington bloque le rachat de MoneyGram par la Chine

L'annonce a été faite, le 3 janvier, par les dirigeants américains. Ce qui a amené les autorités chinoises à réclamer un traitement « équitable » dans les services de MoneyGram, groupe américain spécialisé dans les transferts internationaux d'argent.

Alors que Ant Financial, société financière liée au géant de l'e-commerce Alibaba, voulait racheter MoneyGram, les autorités américaines s'en sont catégoriquement opposées. D'après un communiqué commun des deux sociétés, cette situation a conduit les deux groupes à renoncer à leur rapprochement de 1,2 milliard de dollars, « faute d'avoir obtenu l'approbation obligatoire du Comité sur les investissements étrangers aux Etats-Unis (Cfius) ». La décision a été prise « malgré les efforts considérables pour répondre aux préoccupations du Comité », précise-t-on. Les deux groupes ont néanmoins dit vouloir poursuivre des « coopérations stratégiques

», notamment sur divers marchés asiatiques.

Des analystes estiment que le rejet de l'opération de fusion entre le groupe américain et celui du magnat chinois, Jack Ma, est un nouveau signe de l'approche plus dure, en matière commerciale et règlementaire, de l'administration Trump envers Pékin. C'est ce que pense également le directeur général de MoneyGram, Alex Holmes. « *L'environnement géopolitique a considérablement changé depuis que nous avons annoncé la transaction proposée avec Ant Financial, il y a près d'un an* », a-t-il affirmé.

Contrôlé par Jack Ma, fondateur d'Alibaba, Ant Financial exploite des services de paiement sur internet et sur mobile. La société visait à s'étendre internationalement avec le rachat de MoneyGram, société basée à Dallas et spécialisée dans le transfert de fonds à l'étranger. Le groupe américain compte environ mille trois cents employés. Comme le

Cfius, un organisme multi-agences placé sous la houlette du Trésor américain, chargé d'examiner les acquisitions étrangères, il a bloqué cette opération pour des raisons de sécurité nationale.

Réagissant à ce veto, la diplomatie chinoise l'a indirectement critiqué, en rappelant qu'une coopération économique sino-américaine « *fondée sur le respect mutuel* » servait les intérêts aussi bien des Etats-Unis que de la Chine.

Pékin espère que Washington va revenir sur sa décision

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang, a dit croire que Washington changera sa position en ce qui concerne cette affaire. « *Nous espérons que les Etats-Unis puissent établir un environnement équitable et prévisible pour les entreprises chinoises qui veulent y investir* », a-t-il martelé.

Selon des informations de

presse, les autorités américaines se sont opposées au rachat de MoneyGram, parce qu'elles avaient des inquiétudes sur la sécurité des données personnelles, ainsi que sur le contrôle des transactions vis-à-vis du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Pourtant, il y a un an, Donald Trump s'affichait aux côtés de Jack Ma, saluant « *l'un des meilleurs entrepreneurs du monde* ».

En septembre dernier, sur les recommandations du Cfius, le président américain s'était déjà opposé au rachat du fabricant de semi-conducteurs Lattice Semiconductor Corporation par un groupe détenu par des actionnaires chinois, le fonds d'investissement Canyon Bridge Fund. Et justifiant ce refus, Donald Trump avait invoqué « *un risque pour la sécurité nationale* » lié à des transferts potentiels de propriété intellectuelle sur des semi-conducteurs. Pékin s'en était aussitôt alarmé, dénonçant un veto à des fins

« *protectionnistes* ».

Outre ces vetos, d'autres projets de rachats chinois aux Etats-Unis restent suspendus à l'examen du Cfius, dont l'acquisition de l'assureur américain Genworth Financials par le Chinois Oceanwide Holdings pour 2,7 milliards de dollars, dévoilée dès octobre 2016. En dépit de cette situation, les investissements chinois aux Etats-Unis ont fortement progressé ces dernières années, totalisant quarante-six milliards de dollars en 2016. Mais depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, Washington se montre bien plus réticent envers les acquisitions chinoises.

Il va jusqu'à dénoncer le déséquilibre des échanges commerciaux sino-américains et les Etats-Unis multiplient les enquêtes sur les pratiques commerciales du régime communiste, accusé d'avantager ses entreprises.

Nestor N'Gampoula

ARRÊT SUR IMAGES



L'année 2018 démarre sous les chapeaux de roue au Musée-Galerie du Bassin du Congo.

Pour cela, l'Office du tourisme et le groupe Pefaco 5 étoiles ont visité le 2 janvier ledit Musée. Très impressionnés par la beauté picturale des œuvres d'arts, l'Office du tourisme et le groupe Pefaco 5 étoiles ont écrit sur le livre d'or en ces termes : « *Très belle visite, découverte de l'art africain pour débiter l'année. Mention spéciale pour Gôtône* ».

SÉCURITÉ DANS LE POOL

Le PCT salue l'accord de cessez-le-feu signé récemment à Kinkala

Le Comité central du Parti congolais du travail (PCT) s'est réjoui, le week-end dernier, lors de la clôture de sa 7e session ordinaire, du document signé, le 23 décembre 2017, entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoui, visant à pacifier le département du Pool.



Les trois cent vingt-cinq membres du Comité central présents à la réunion dirigée par le secrétaire général, Pierre Ngolo, ont planché sur plusieurs points à caractère socio-politique.

Le Comité central du PCT a examiné, avec grand intérêt, la situation sécuritaire qui prévaut dans le département du Pool depuis près de deux ans. Dans la perspective du dénouement paci-

fique et définitif de cette crise, il a salué l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, récemment signé entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou, alias pasteur

Ntoui.

Cet accord salué, même au plan international, prévoit, entre autres, le cessez-le-feu devant entrer en vigueur dès la date de signature, le rétablissement de l'autorité de l'Etat, le retour de la population dans les localités respectives.

La 7e session ordinaire du Comité central a débattu aussi de la tenue imminente du 5e congrès ordinaire du parti qui glisse depuis 2015. Sur ce point, il a été retenu que ce congrès sera convoqué courant cette année, mais à une date qui reste encore à fixer.

Examinant la question sur les différents scrutins organisés au cours de l'année écoulée, le comité central du PCT a salué le bon déroulement de ces élections sur l'ensemble du territoire national. Il s'est, cependant, réjoui des résultats obtenus par le PCT à l'issue de ces consultations, ayant battu le grand record en arrachant la majorité au niveau

des deux chambres du parlement ainsi que des conseils municipaux et départementaux.

A ce sujet, le Comité central en a profité pour statuer sur les cas des membres ayant bravé la discipline du parti lors des dernières élections, en se déclarant candidats sans être choisis par le comité d'investiture. Il a été, cependant, décidé que tous ces contrevenants seront auditionnés afin qu'ils soient sévèrement sanctionnés, conformément au règlement du parti.

Les membres du Comité central ont aussi adopté le programme d'activités de l'année 2018, dont les activités phares retenues sont, entre autres, l'organisation du 5e congrès ordinaire, la structuration des organes du parti.

La 7e session du Comité central du PCT a élu Adélaïde Mougany comme membre du bureau politique, en remplacement de Théodore Kiamoussi, décédé.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le MCDDI adhère au message du chef de l'Etat

Dans une déclaration rendue publique le 2 janvier à Brazzaville, les membres du bureau exécutif du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) adhèrent totalement au message à la nation du président de la République devant le parlement réuni en congrès.



Euloge Landry Kolelas, président du MCDDI

Ils ont demandé aux membres du parti d'œuvrer pour la mise en pratique sur le terrain des orientations du chef de l'Etat. En outre, le MCDDI réitéré leur ferme engagement dans la résolution de la crise dans le département du Pool en apportant leur soutien à l'accord de paix du 23 décembre dernier signé entre le gouvernement et les représentants de Ntoui.

« Cet accord a été signé pour permettre aux populations de cette partie du pays de retrouver leur entière liberté, de rejoindre leurs habitations et

de vaquer à leurs occupations quotidiennes. Le MCDDI invite le gouvernement à tout mettre en œuvre pour aider les populations du Pool déplacées à rejoindre leurs lieux d'habitation en leur offrant des meilleures conditions économiques et sociales », a précisé la déclaration.

Par ailleurs, le MCDDI soutient toutes les mesures visant à résoudre la crise économique que vit actuellement le Congo. « La résolution de cette crise passe nécessairement par la restauration des équilibres macro-économiques ainsi que l'assainissement des finances publiques et la relance de la production hors pétrole, dans le cadre de la diversification économique tout comme le développement des exportations hors pétrole en vue du ressourcement des réserves de change indispensables à l'importation des équipements nécessaires à l'accroissement de la formation brute du capital fixe et à l'émergence d'une croissance vigoureuse, diversifiée et endogène », conclut le texte.

Roger Ngombé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE






UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



La Fondation SOUNGA, 2 ans déjà !



Il y a deux ans, entourée d'une formidable équipe, je créais la Fondation Sounga pour l'autonomisation économique et la défense des droits des femmes. Deux ans déjà que cette Fondation existe en dépit de certaines critiques ; outre les rares soutiens. Les critiques les plus bienveillantes stigmatisaient « une organisation féministe de plus », voire de trop ! Tandis que les plus acerbes souhaitaient la fin d'une « organisation qui voulait inculquer aux « dociles » femmes congolaises les ferments de la colère importés d'Occident ». Le plus curieux, c'est que les auteurs de telles saillies se recrutent (encore !) aussi bien chez certains hommes rentiers de l'asymétrie de genre, que chez des femmes justifiant par toutes sortes de raisons culturelles une domination des hommes dans nos sociétés.

Depuis deux ans, de nombreux kilomètres ont été parcourus dans les onze régions de notre cher et beau pays, le Congo Brazzaville, pour mesurer la place résiduelle concédée à la femme aussi bien dans l'espace privé que dans l'espace public, dans nos villes et dans nos campagnes. En la matière, la femme congolaise n'est pas une exception. Bien au contraire, sa condition est partagée par un grand nombre de femmes en Afrique et dans le monde, certes à des échelles différentes en fonction des pays. Nous sommes donc allés à la rencontre de toutes ces femmes dont le sort est scellé dès la naissance parce qu'elles sont femmes en Afrique. Il est toujours très inspirant de rencontrer celles qui évoquent cette infériorité dans laquelle elles sont confinées.



Le plus intéressant, à ce jour, a sans doute été l'ensemble des réalisations que nous avons conduites au Congo. Je pense à l'incubateur d'entrepreneuriat féminin « Sounga Nga », le premier du genre en République du Congo, grâce auquel il a été possible de former et de coacher des femmes, ainsi que de proposer une solution pour le financement de leur projet d'entreprise. Je retiendrais bien sûr également le Label genre ; un projet qui a beaucoup séduit à l'international, notamment lors de la 9ème conférence annuelle des femmes du Parlement Panafricain organisé par l'Union africaine à Sharm El Sheikh en octobre 2016. Ce label, qui sera attribué aux entreprises qui favorisent l'insertion professionnelle des femmes, constitue une solution non-coercitive afin de réduire les discriminations dont sont victimes les femmes dans les milieux professionnels. Pour établir un état des lieux précis, nous nous appuyons sur une étude de la condition des femmes au niveau national, que nous menons chaque année depuis deux ans ; ce projet s'appelle le « Focus Group Sounga ».

Au-delà de ces actions collectives, ces deux années m'ont permis de mettre par écrit quelques idées de politiques publiques à conduire pour améliorer la situation de la femme congolaise. Cela a fait l'objet d'un livre blanc d'une part, et d'autre part cela a permis de montrer, dans un livre sur le thème genre et développement, les atouts que recèle la parité homme-femme pour le développement du pays.

Deux ans et déjà tant de réalisations ! Mais de nombreux défis à relever demeurent. L'espoir est intact, et les batailles menées et réussies jusqu'ici sont une source de motivation pour ne pas s'arrêter en si bon chemin. Plusieurs siècles d'infériorité effective vécue par les femmes ne s'effacent pas en deux ans. Y mettre un terme demande certainement un peu plus que deux ans ! Notre volonté d'y parvenir ne trouvera de limite que dans la patience et la persévérance que cette longue marche nous impose.



Danièle Sassou Nguesso
Présidente de la Fondation Sounga

EMULATION

La fondation JED présente les lauréats de la 11^e édition du trophée « Le 1^{er} des meilleurs »

Vingt-huit meilleurs élèves de l'année scolaire 2016-2017, sélectionnés à travers les écoles publiques de tout le pays, ainsi que leurs parrains ont été présentés à la presse, le 2 janvier à Brazzaville, par la présidente de la fondation, Esther Ayissou Gayama.

La cérémonie solennelle de remise des distinctions scolaires aux premiers des meilleurs élèves des écoles publiques du Congo se déroulera le 4 janvier, au ministère des Affaires étrangères. Comme lors des précédentes éditions, ils sont au total vingt-huit lauréats venus des douze départements du pays, des écoles spéciales (Institut national des aveugles du Congo et Institut des jeunes sourds de Brazzaville), du lycée scientifique de Massengo, du lycée d'excellence de Mbounda ; de l'école militaire préparatoire général Leclerc et des écoles conventionnées catholiques.

Outre les trophées du mérite scolaire aux examens d'Etat, notamment le certificat d'études primaires élémentaires, le brevet d'études du premier cycle, le brevet d'études techniques, le baccalauréat général et technique, la fondation Jeunesse, éducation et développement

(JED) va également primer les meilleurs élèves des classes intermédiaires : 6e, 5e, 4e, seconde et première. « *Le Congo compte aujourd'hui cinquante-huit lycées pour trois cent douze CEG, à chacun de ces niveaux, l'élève ayant obtenu la plus forte moyenne sera récompensé puisque la fondation travaille en parfait partenariat avec les ministères en charge de l'éducation nationale. Ce sont des partenaires naturels dans ce que nous faisons de la première édition à ce jour* », a expliqué Esther Ayissou Gayama, se félicitant du fait que depuis quatre ans, les lauréats étaient informés de ce qu'ils étaient les meilleurs, alors qu'à l'époque c'est la fondation qui le signifiait. Elle a, par ailleurs, rappelé que sa fondation s'est engagée depuis onze ans, chaque année, en chaque fin de cycle scolaire, à mettre en avant les meilleurs élèves des écoles publiques dont la plupart sont issus des familles modestes afin de les appuyer dans des démarches visant, entre autres, l'obtention des bourses. « *C'est ainsi que depuis onze ans, nous avons pu envoyer plusieurs de ces lauréats à l'étranger; notamment en Chine, en Turquie, aux Etats-Unis, à Cuba, bref dans toutes les destinations*



Esther Ayissou Gayama posant avec un échantillon de lauréats/Adiac

où le Congo a des accords de bourses. Je peux vous dire qu'ils font la fierté du Congo dans leurs établissements respectifs (universités) », a conclu la présidente de la fondation JED, précisant que parmi les innovations de cette édition, il y a la mise en place

d'un système de parrainage, de coaching.

Notons que la plupart de ces lauréats avaient été primés par le gouvernement dans le cadre des festivités marquant le 57^e anniversaire de l'indépendance du Congo, lors de la 2^e édition de l'émulation scolaire, ouverte

également aux écoles privées. Les lauréats de la fondation JED auront le privilège, comme leurs anciens, de saluer le chef de l'Etat au cours de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux avec les corps constitués nationaux.

Parfait Wilfried Douniama

CIVISME

Les jeunes invités à observer des valeurs morales

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a rappelé le 30 décembre dernier, devant le parlement réuni en congrès, à la jeunesse que l'avenir n'était ni dans le grand banditisme, ni dans les comportements déviants.

La société congolaise est actuellement en proie au grand banditisme urbain, surtout dans les grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire où des jeunes n'hésitent pas un seul instant à violenter les autres. Ils sont,

pour la plupart, regroupés au sein des écuries portant des noms « les Américains » ou « les Arabes » et n'ont pas souvent de pitié lorsqu'ils se retrouvent en face de ceux qu'ils considèrent comme des adversaires. Les simples passants y font parfois des frais. Ces violences sont également signalées en milieu scolaire où des élèves des établissements différents s'affrontent souvent.

Dans son message sur l'état de la nation en 2017, le président de la République n'a

pas manqué d'interpeller les jeunes qui sont l'avenir d'un pays. « *Les jeunes doivent s'imprégner des grands principes de la République et du respect de l'Autre et du bien public, pour garantir l'avènement d'une société plus fraternelle qui éloigne, aujourd'hui et demain, de la violence et de l'incivisme en prônant l'observation stricte des valeurs morales* », a indiqué Denis Sassou N'Guesso.

Ne pas adopter des postures rappelant le salut nazi

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, interdit aux jeunes d'adopter des postures qui rappellent le salut nazi, lorsque s'exécute « La Congolaise », l'hymne national du pays. « *Ils le font naïvement certes, mais ils ne devraient pas en ignorer la signification* », a-t-il précisé. Notons que ce phénomène est souvent observé dans les stades de football lors de l'exécution des hymnes nationaux pendant les matches internationaux.

Face aux problèmes que ren-

contrent les jeunes, le président de la République s'est dit rassurant. « *Je rassure que le gouvernement s'attèle, en fonction des ressources disponibles, à offrir les conditions qui prédisposent à l'épanouissement des jeunes générations, notamment la formation et la création d'emplois, surtout que la jeunesse est au cœur de notre projet de société* », a conclu Denis Sassou N'Guesso.

P.W.D.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Reine Alice Pauline Ossale Anzikou, je désire désormais être appelée Reine Paule Palinhass Ossale. Toute personne justifiant d'un intérêt au changement de ce nom pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Le directeur de l'administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer les agents de la présidence de la République du décès de M. Julien Mavoungou, attaché au cabinet du président de la République, survenu le 24 décembre 2017 au CHUB, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 1530 de la rue Louvakou, au Plateau des 15 ans (derrière le Pressing 5 à Sec). La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus émues à la famille éprouvée.



Gisèle Itoua, Jean Paulin Itoua, Oko Marthe, Rebecca Oko, Aidm Elo Itoua, Itoua Schylie Chrédienne et Mme Jacqueline Assiana (veuve Oko Adrien) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille et nièce Charline Oko, survenu le 25 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°206 rue Mbomo (arrêt marché Gamakosso). L'inhumation aura lieu le 5 janvier 2018 au cimetière privé Bouka.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Doris Morlende Ockyiamba, agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Morlende Ockyiamba née Gakosso Léonie, le colonel Alexis Gakosso, les familles Gakosso et Tondone informent les parents amis et connaissances que les obsèques de Ghislain Gakosso se dérouleront le 4 janvier 2018, selon le programme ci-après : -9h00mn : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ; -10h00mn : recueillement au domicile familial n°42 de la rue Bayas sur l'avenue Marien-Ngouabi ; -12h00mn : absent ; -13h-13h30 : départ pour le cimetière privé Itatolo Bouka ; -16h : fin de la cérémonie.



ARRÊT SUR IMAGES

L'état actuel de l'érosion de Ngamakosso après la pluie de la nuit du 31 décembre 2017



FINANCES PUBLIQUES

D'importants changements en perspective

La République du Congo est en négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un possible accord sur le programme économique et financier. Dès le début de cette année, le pays devrait amorcer de nouvelles réformes en matière de sécurisation de la collecte des recettes et de gestion des dépenses publiques.

Les réformes qui sont censées être mises en œuvre courant 2018 concernent le lancement de l'application relative à la déclaration en ligne des impôts, l'automatisation du timbre, le projet de dématérialisation des documents de formalités, l'installation du système sécurisé dénommé référentiel unique ou numéro d'identification unique pour chaque personne physique ou morale au Congo. Le comité de pilotage en charge du programme de ces réformes, qui s'est réuni le 28 décembre 2017 à Brazzaville, sous la direction du ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a dit aussi poursuivre l'interconnexion

des régies financières par le biais du Système intégré de gestion des finances publiques et la mise en place du paiement électronique dans les banques, pour rompre avec la paie manuelle.

La sécurisation des recettes de l'Etat dans les régies financières est essentielle, a estimé le ministre des Finances, pour restaurer l'équilibre macroéconomique. Il est donc nécessaire, a-t-il martelé, d'accélérer le processus d'informatisation des services du Trésor public, des impôts et des douanes.

« Cette réforme est très attendue par le gouvernement. Pour ce faire, les réunions d'évaluation du comité de pilotage du programme de réformes ne devraient plus être trop espacées les unes des autres », a lancé Calixte Nganongo.

Les autorités ont du pain sur la planche pour organiser la gestion électronique de la dette, la Sygade installée à la Caisse congolaise d'amortissement. Car, selon le comité de pilotage, les avancées attendues, l'an dernier, n'ont pu être



Le ministre Calixte Nganongo présidant le comité de pilotage

réalisées. La tutelle doit aussi finaliser la programmation du système douanier informatisé encore appelé Sydonia, et celle du système de traitement automatisé de la fiscalité, systaf.

L'installation de la liaison entre les services douaniers du Port

autonome de Pointe-Noire, de l'aéroport de cette ville et du bureau des douanes de Nzassi constitue les quelques progrès à mettre au crédit de la tutelle. Enfin, dans le panier des réformes, l'optimisation du processus de bancarisation des recettes ficalo-douanières. Des

guichets uniques de dédouanement ont été installés respectivement à Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso et Dolisie, afin de faciliter les formalités administratives. Pour le gouvernement, il s'agit d'ouvrir un front contre les fraudeurs.

Fiacre Kombo

SNE

Les réformes, une nécessité pour améliorer les performances

Le comité de direction de la société se dit prêt à suivre les orientations du gouvernement, dans le cadre des changements annoncés pour l'amélioration des prestations.

« Les réformes sont une nécessité aujourd'hui. Nous attendons les orientations précises du gouvernement et nous l'accompagnerons dans cette démarche », a indiqué le directeur général et président du directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), Louis Kanoha Elenga, à l'issue du conseil d'administration de cette structure, tenu récemment à Brazzaville. Selon le président du conseil d'administration de cette société, Eugène Ondzambé Ngoyi, cette rencontre revêtait un caractère singulier en ce qu'elle est intervenue à un moment où le gouvernement a entrepris de travailler à la mise en œuvre des réformes de la SNE. Celles-ci devraient permettre à cette entreprise d'accomplir plus efficacement, et de la manière la plus appropriée, les missions que l'Etat lui a confiées.

En outre, faisant le point des activités réalisées en 2017, les administrateurs ont indiqué que

les centrales hydroélectriques se sont mieux comportées, avec un taux de rendement de 95%. « L'entreprise s'améliore dans ses prestations. Le réseau de transport, au cours de toute l'année 2017, s'est bien comporté avec moins d'incidents. Dans le cadre de la distribution et de la commercialisation, l'entreprise a réalisé des grandes avancées, même si beaucoup reste à faire », a signifié le directeur général de la SNE. Hormis l'analyse des performances de l'entreprise, les administrateurs ont également examiné le plan d'actions ainsi que le budget de cette société pour l'année 2018. Au regard des réflexions que mène le gouvernement sur les réformes qui interviendront dans ce secteur de l'électricité, dans le but d'améliorer davantage ses prestations et aboutir à son équilibre, le conseil a décidé de mettre en place une commission technique, dont la mission consiste à bien analyser le dossier relatif au budget, en vue de son approbation dans un proche avenir.

Rappelons que lors de la session bilancière de mai 2017, un plan de développement stratégique de la SNE, pour la période 2017-2019, avait été adopté. Ce cadre

de référence à moyen terme a permis de déterminer les choix qui vont guider le pilotage de la performance de l'entreprise pour la période indiquée.

Sur la base de ce plan, la SNE entend accroître l'efficacité de l'offre commerciale ; développer une efficacité organisationnelle et les compétences humaines adaptées aux défis des priorités stratégiques ; et sécuriser la capacité de production et de desserte de l'énergie dans le contexte de la croissance de la production indépendante.

La République du Congo dispose actuellement de la centrale hydroélectrique du Djoué (Brazzaville) d'une puissance de quinze mégawatts; celle de Moukoulou (Bouenza) d'une capacité de soixante-quatorze mégawatts; la centrale à gaz de Pointe-Noire (Djeno), d'une puissance de vingt-deux mégawatts puis le barrage hydroélectrique d'Imboulou, trente mégawatts. Avec la mise en service récemment de la centrale de Liouesso, dans le département de la Sangha, la production d'électricité au Congo est passé de 89 MW en l'an 2000 à plus de 590MW actuellement.

Lopelle Mboussa Gassia

ENERGIE

Le secteur présente des lendemains meilleurs au Congo

Confronté à une insuffisance de production dans le passé, le pays projette de mettre en valeur ses potentialités énergétiques, afin de satisfaire la demande nationale, voire même exporter l'électricité vers les voisins qui en assurent le besoin.

Le programme ambitieux concocté par le gouvernement avec le concours de ses partenaires témoigne l'ambition de la République du Congo d'accroître sa production énergétique. Les projets des barrages hydroélectriques de Sounda (plus de 600MW) au sud, de Nkoumbali et de Chollet (plus 600 MW) au nord, ainsi que ceux d'extension de la production du barrage du Djoué et de la Centrale électrique du Congo (CEC) participent de cette volonté des pouvoirs publics.

La Société financière internationale, l'une des filiales de la Banque mondiale, a financé les études de faisabilité du projet de barrage de Sounda qui sera réalisé sur le fleuve Kouilou.

Fruit de la coopération entre le Congo et le géant pétrolier italien Eni, la CEC fonctionne à base du gaz fourni par des champs pétroliers. Elle se trouve à Pointe-Noire, la capitale économique, où les besoins en électricité se posent avec acuité. Le gouvernement et Eni prévoient d'augmenter la production de la CEC de 300MW à 600MW, voire même 900MW.

Le barrage du Djoué, situé à Brazzaville, verra sa production passée de 15 à 30MW dans le cadre d'un programme gouvernemental. Construit à l'époque coloniale sur la rivière éponyme, cette centrale était l'unique à alimenter le pays avant la mise en service de celle de Moukoulou, dans la Bouenza, en 1974.

La centrale hydroélectrique de Chollet sera construite sur le cours d'eau Ngoko, à la frontière entre le Congo et le Cameroun. Il s'agit d'un projet interétatique qui aura un impact sur l'intégration économique en Afrique centrale, une région sous-alimentée en électricité malgré son immense potentiel hydroélectrique.

L'augmentation de l'offre d'électricité conditionne la faisabilité des projets industriels dans un pays. Le Congo, qui a opté pour la diversification économique, tirera à coup sûr profit de l'amélioration des performances du secteur énergétique.

L'industrialisation étant l'un des défis du gouvernement, dans le cadre de son programme de développement, l'abondance de l'électricité offrira aux investisseurs les facilités d'installation des unités industrielles et d'exécution des projets miniers. C'est le cas de certains projets miniers situés dans la Sangha, le Kouilou et d'autres départements du pays.

Christian Brice Elion

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Le bureau de poste de Mouyondzi rouvert avec multi-services

La réouverture de l'agence permet d'offrir à la population l'essentiel des services postaux, le transfert d'argent et l'accès à l'internet.

Fermé depuis 1997, le bureau de poste de Mouyondzi est désormais ouvert au public. C'est le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, qui a remis cet édifice en service, le 22 décembre dernier, en présence des autorités locales.

Tout comme les agences de Brazzaville, des localités de Ngo, Madingou, Abala et Makoua, l'agence rénovée de Mouyondzi sera dotée d'un nouveau point de services, où les particuliers pourront passer des commandes, expédier du courrier, déposer des envois pos-



taux (colis), retirer des lettres recommandées et colis, etc. « Nous allons inaugurer le bureau de poste de Mouyondji d'ici la fin de l'année. Ce sera le cadeau du chef de l'Etat à

La photo de famille devant l'agence rénovée la population de cette localité », annonçait, le 12 décembre dernier, le ministre Léon Juste Ibombo, insistant sur la nécessité d'arrimer le département de la

Bouenza à l'économie numérique. La gestion de l'agence multi-services est confiée à la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco).

L'ouverture de l'agence de Mouyondzi est aussi essentielle pour faciliter le développement de nouveaux métiers et du commerce électronique, le cas de l'e-butik. Achille Borges Mbon est le promoteur de ce magasin virtuel qui a réussi à signer un partenariat avec la Sopéco, pour la vente des produits en ligne.

Le magasin propose plus de trente mille références d'articles en ligne parmi lesquels la téléphonie; l'informatique ; la décoration; la mode; les accessoires; l'équipement sportif; la librairie... La commande du clien à partir d'e-butik, a précisé le promoteur,

sera livrée via la poste. Outre l'accord de transaction, l'établissement public met à la disposition d'e-butik des installations de cybercafé pour permettre l'accès à la connexion Internet. « C'est un partenariat qui nous lie : la poste nous aide en installant la connexion et de notre côté nous recherchons de la clientèle », a expliqué Achille Borges Mbon. Signalons que le ministre des Postes a présidé la cérémonie du lancement de l'agence postale multi-services devant la population des douze villages du district de Mouyondzi créé en 1911. Il a, en effet, plaidé pour l'extension du réseau postal sur tout le territoire national avec des produits nouveaux.

Fiacre Kombo

INSERTION SOCIALE

Des jeunes filles-mères réfugiées accèdent à l'autonomie socio-économique

Des réfugiées au Congo, centrafricaines pour la plupart, ont reçu, le 30 décembre à Brazzaville, des attestations de fin de formation aux petits métiers, dans le cadre du projet d'accompagnement à l'autonomisation socio-économique des femmes et leurs enfants, financé par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le projet a été initié par l'Association de solidarité internationale (ASI), que coordonne Marie Melki, en partenariat avec beaucoup d'autres associations

différents centres d'apprentissage. Les participantes ont bénéficié d'un kit d'insertion (matériel et équipement en nature) permettant à chacune d'elles de démarrer son activité afin de se prendre en charge. Outre la formation des jeunes filles-mères, vingt enfants ont été également accompagnés sur les plans éducatif et récréatif. Ils ont bénéficié des cours de soutien scolaire, des repas et des frais de transport durant leur suivi au centre de l'association Action enfant en détresse.

les efforts conjoints se poursuivre pour permettre à toutes les femmes et filles, quelle que soit leur nationalité, de vivre dignement et en toute autonomie.

La chargée de protection du HCR, Edith Ginouvier, a assuré les apprenantes de leur appui pour la mise œuvre de leur activité.

Du côté des apprenantes, Flavienne Ngobolo Ndoma, célibataire et mère de deux enfants, a remercié les initiateurs du projet d'avoir contribué à l'amélioration de leur vie. « Je me livrais à tout pour me prendre en charge et surtout aux besoins de mes enfants. Cette formation m'aidera énormément car j'ai appris à exercer à la boucherie. Je ne sais comment exprimer ma joie, parce que j'ai reçu ce qu'il me faut pour débiter une activité », a-t-elle indiqué.

Anathasie Nganawara, mère de trois enfants, ajoute: « L'initiative prise en faveur des réfugiées est très importante. Le centre m'a accueillie telle que je suis et m'a donné de la valeur. Je ne peux que le remercier, parce que je me prends désormais en charge et mes enfants auront de quoi manger grâce mon métier de coiffeuse ».

En rappel, ASI est une ONG française qui travaille au Congo depuis 2006, pour toutes les femmes et filles vulnérables. En 2016, grâce au financement du HCR, elle a dirigé un projet similaire auprès des femmes réfugiées vulnérables. La session de formation qui vient de s'achever met un terme de ce projet au Congo.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Jeunesse, développement et progrès entend diversifier ses partenariats

Les perspectives de l'association ont été dévoilées, le 29 décembre dernier par son président, Gislain Armel De N'Simba, lors de la première édition du forum de conscientisation des jeunes sur le thème : « Citoyenneté, formation et emploi : défis à la promotion de la jeunesse congolaise », qu'il a organisé en partenariat avec la mairie de Bacongo.



Le président de JDP, Gislain Armel De N'Simba/Adiac

Créée le 23 septembre 2013, Jeunesse, développement et progrès (JDP) est une association apolitique, à but non lucratif reconnue par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation à travers le récépissé n°503 du 13 novembre 2013. Elle a pour mission d'assurer le plein épanouissement de la jeunesse par la formation de jeunes leaders responsables, consciencieux, dynamiques et engagés au service de la nation pour relever les défis du développement durable.

« Conscients des enjeux de la mission, notre association s'investit dans la promotion de la paix, de l'entrepreneuriat, de la santé mais aussi dans la défense et la protection de l'environnement. Notre structure se bat ainsi à être un acteur incontournable de la promotion du développement durable et de l'épanouissement de la jeunesse », a rappelé Gislain Armel De N'Simba.

JDP a, en effet, en perspectives la diversification de ses partenariats tant au plan national qu'au plan international. Ainsi, elle envisage de signer des partenariats avec des fondations Génération avenir et Perspectives d'avenir. Au plan international, JDP aura pour par-

tenaires la fondation Ernest De Beutler de Suisse, l'association Georges Tallard d'Hollande, la fondation savoir-faire de Suisse, la fondation Charles-Léopold pour le progrès de l'homme et la fondation Zimbabwe développement. A cela, s'ajoutent d'autres structures œuvrant dans le domaine social.

Selon son président, après quatre ans de fonctionnement, JDP a pu réaliser quelques activités dont une séance de renforcement des capacités opérationnelles de ses membres sur la technique de recherche d'emploi, l'organisation d'un gala sportif et de l'opération «Bopeto». Elle a aussi organisé deux séances de dons de sang au Centre national de transfusion sanguine. « Née dans un contexte sociopolitique difficile, l'association a pu se frayer un chemin et la constance dans ses actions telles que consacrées par ses textes fondamentaux et dont la formation, la sensibilisation. Et la prise en charge est le point central de ses missions », a conclu Gislain Armel De N'Simba.

Parfait Wilfried Douniama



Les jeunes filles mères/Adiac

sœurs.

Au total, vingt-cinq jeunes filles-mères, identifiées par ASI et le HCR en fonction de critères de vulnérabilité, ont été formées dans les métiers de la pâtisserie, restauration, boucherie, la coiffure et l'esthétique. Elles ont bénéficié d'une formation accélérée de six semaines auprès des maîtres artisans.

Ce programme a pris en charge les frais d'inscription dans les

Le coordonnateur du projet auprès d'ASI, Carcel Minouch Ngangoué, a indiqué que certains enfants ont pu avoir des inscriptions dans les établissements scolaires de la ville. Les autres activités en leur faveur ont été des excursions dans les lieux touristiques, à Maloukou, une colonie de vacances à Mbouabé-Léfini et bien d'autres.

La coordonnatrice pays de l'ASI, Marie Melki, a émis le souhait aux partenaires de voir

ART SCÉNIQUE

Le Continental entend s'associer à la presse pour la visibilité des artistes

L'espace culturel situé à Mpaka, dans le 6^e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, a affirmé son ambition au cours d'un déjeuner de presse organisé le 31 décembre dernier sur le thème « Presse et culture : donner corps à l'art scénique ».

Lieu d'expression artistique et culturel par essence, l'espace culturel Le Continental se veut être un sanctuaire attrayant d'expression de l'art scénique pour les passionnés de la musique et les amoureux de la scène. Avec ses trois cent cinquante places et sa scène pouvant accueillir plus de douze artistes sans oublier son matériel électro acoustique de pointe, cet espace offre diverses opportunités aux promoteurs de projets de développement culturel dans l'art scénique (musique, théâtre, danse, conte, cinéma, poésie, peinture) mais aussi des moments de loisir et de détente pour les activités récréatives et de réjouissances.

Dans le souci de faire de ce lieu un excellent temple de l'art scénique au service de la communauté dans la ville côtière, cet espace entend tisser avec la presse des relations amicales et de franche collaboration puisque la presse



constitue un partenaire inévitable pour assurer le lien entre Le Continental et le grand public. « Pour l'année 2018 qui se présente à nous comme une année lumière, nous voulons consacrer notre énergie pour faire de ce lieu un sanctuaire culturel qui sera principalement consacré

au service de la communauté à travers l'art scénique. Aussi, notre ambition est de devenir l'un des espaces culturels le plus attrayant de Pointe-Noire », a dit Marcel Bouki, le président directeur général du Continental. Et d'ajouter : « Ce déjeuner de presse que nous partageons

Ya Vhos et son groupe s'expriment à l'espace culturel Le Continental. Crédit photo (Adiac) aujourd'hui se veut être un instant propice et idéal pour établir désormais et davantage avec vous un signe voire un moment d'alliance et d'échange afin que ce résultat tant attendu soit effectif ». Le griot ya Vhos et son groupe ainsi que l'humoriste Le bâton ont agrémenté ces moments de joie et de gaieté qui augurent assurément de lendemains meilleurs pour cet espace en 2018. Signalons que depuis septembre 2017, de nombreux artistes et groupes tant nationaux qu'étrangers se sont produits à cet espace.

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

HUMEUR

Qui dote qui?

Au départ, la dot était un moment solennel où le futur mari devrait réunir un certain nombre d'objets associés avec une certaine somme d'argent pour se présenter devant les parents de sa future femme. Aujourd'hui, l'usage pratique de la chose a changé radicalement, car au tant le jeune homme se présente à la belle-famille pour doter leur fille, au tant cette belle-famille réunit des objets et collecte de l'argent pour remettre à la famille du jeune homme. Et le tout se passe le même jour. D'où la question « qui dote qui ? », autrement dit, la dot aujourd'hui appelle la contre-dot.

Le tout commence par la lettre que le futur mari adresse aux parents de la jeune demoiselle dans laquelle il est indiqué clairement l'objet. Par exemple, : « Par cette lettre, je viens à vous pour solliciter la main de votre fille. J'attends donc de vous une suite favorable pour que je m'engage à cet effet ». Alors qu'est-ce qui se cache derrière les termes « suite favorable » ? Disons-le clairement, il s'agit de la liste d'objets à fournir et de l'argent à donner pour que la dot ait lieu. Généralement, après la réception de cette lettre du futur mari, un conseil de famille est tenu pour dresser la liste d'objets. Selon les familles, la responsabilité revient au côté paternel qui associe en second lieu le côté maternel.

Ainsi donc, pour éviter la honte face à la famille du jeune mari, les parents de la jeune fille vont s'organiser en lançant la collecte d'argent qui leur permettra de se préparer en connaissance de cause. C'est là où naît implicitement « la contre-dot », c'est-à-dire réunir autant d'objets et d'argent pour accueillir la belle-famille qui arrive. Encore que des témoignages de certaines familles attestent que lors de ces cérémonies, les parents de la future épouse dépensent autant.

Cela s'évalue à travers certaines exigences telles que la location des chapiteaux, des chaises et de la sonorisation, la réservation de la boisson au goût des parents du jeune homme, la prise en compte du cachet du « chroniqueur », l'achat de paniers de poissons fumés ou cuvettes de poissons frais, l'achat des moutons, sacs de fofou ou de manioc, la collecte d'un certain montant qui avoisinerait celui que l'on a exigé au jeune homme, etc. C'est bien là une réalité, à la charge des parents de la fille qui se marie.

Du côté du futur mari, le surplus d'objets à donner peut s'évaluer peut-être à travers de grosses marmites, hâches, machettes, pagnes super wax, chaussures, bijoux, costumes et autres. Quant au reste, l'équation semble s'équilibrer de part et d'autre. Si hier, c'était le jeune homme qui dépensait plus quand il dotait sa femme, aujourd'hui, les choses ont changé.

Alors « qui dote qui ? ». Il apparaît clairement que « la contre-dot » est devenue une réalité irréfutable actuellement. Ainsi, l'usage pratique de la dot aujourd'hui est en train de prendre une forme de « mini-remboursement », car si par hasard une belle-famille demande trop de choses au jeune homme, il va de soi qu'elle-même devrait se préparer pour remettre aussi quelque chose en retour aux parents du jeune homme.

Que l'on veuille ou non, ce phénomène tend à se généraliser dans presque toutes les familles. Dans ces conditions, pouvons-nous parler de la dot qui serait en train de « fabriquer » une autre dot symétrique à elle appelée « contre-dot » ? Affaire à suivre.

Faustin Akono

LOISIRS

La population attirée par le rond-point de la République

L'endroit nouvellement construit et embelli selon les règles de l'art est pris d'assaut par les Pontégrins depuis le 23 décembre dernier, à la faveur des fêtes de fin d'année et de Nouvel An.



Déferlement des visiteurs au rond-point de la République (Photo Adiac)

Véritable lieu d'attraction grâce à sa nouvelle configuration plus reposante, touristique voire historique, le rond-point de la République a été ouvert au public le 23 décembre 2017 sans une grande cérémonie officielle. Il suscite de la curiosité car pour de nombreux jeunes de Pointe-Noire, cette place passe au premier plan de tous les espaces de distraction de la ville. Frédéric, élève au lycée Pointe-Noire 2, témoigne : « J'étais à l'école où nous avons appris que le rond-point de Lumumba venait d'être ouvert au public. Avec des collègues, nous sommes arrivés sur les lieux pour se faire des photos. Ces lieux deviennent très beaux et très attirants avec des jets d'eau, des places pour s'asseoir et une grande stèle de plus de dix mètres de hauteur à l'extrémité de laquelle se trouve l'un des éléments des armoiries de la République, une femme assise tenant la Devise du pays ».

D'aucuns estiment que c'est un bon jardin public qui voit le jour en ce début d'année 2018 au cœur même de Pointe-Noire.

L'endroit, pour eux, mérite maintenant son appellation de rond-point de la République et change positivement l'image centrale du premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba. Certes, les 23, 25 et 31 décembre, les gens se sont rués sur les lieux, mais jusqu'alors ils ne désemplissent pas. Un homme d'un certain âge croisé sur les lieux s'est exprimé en peu de mots de la date du 28 novembre 1958, celle relative à la proclamation de la République, « Je suis content que ce rond-point qui porte le nom de la République soit construit de la sorte, car la date du 28 novembre 1958 est historique. Elle est très importante et devrait tout temps être enseignée aux différentes générations... Ce fut une erreur quand on a semblé l'oublier pendant des décennies », a signifié un homme âgé, croisé sur les lieux. De nombreux touristes s'efforceraient à aller se recréer sur cette place du rond-point de la République, comme jadis au bord de l'océan atlantique.

Faustin Akono

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

La 3^e édition du Sipen aura lieu en février

«Transformation digitale, socle de l'émergence des économies africaines» est le thème retenu pour la 3^e édition du Salon international des professionnels de l'économie numérique (Sipen) qui se tiendra du 13 au 14 février à Dakar, au Sénégal.

Lancé en 2015, le Sipen a été initié par l'Optic (Organisation des professionnels des TIC) afin de créer un réseau de professionnels de l'économie numérique et de proposer des solutions adaptées au contexte africain. D'après les informations fournies par Eugène Niox, secrétaire permanent de cette structure, cette année, ce grand rendez-vous de l'économie numérique réunira des professionnels de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Tunisie, du Maroc, du



Burkina Faso et de la France qui échangeront avec les participants et partageront leur expérience dans le numérique. «La transformation digitale est

aujourd'hui au cœur de tous les métiers au Sénégal et dans le monde. Que vous soyez dans le secteur du tourisme, de la finance, des énergies renou-

velables, de l'agriculture, de la distribution et autres, vous devrez intégrer le digital pour faire prospérer votre entreprise», a-t-il souligné.

L'affiche de la 3^e édition du Sipen

Le Sipen 2018 est une occasion pour les acteurs des différents secteurs de l'économie de découvrir les innovations et de comprendre dans quelle mesure les implémenter afin d'apporter plus de performances à leur entreprise à travers les ateliers, conférences, expositions ainsi que deux événements qui font la particularité de cette édition, notamment le Business forum sectoriels (présentations solutions IT) et le Business reverse pitch (présentation des solutions innovantes afin de créer des opportunités d'affaires). Ces événements ont pour objectif de faciliter le réseautage et le développement d'opportunités d'affaires, a précisé Antoine Ngom, président de l'Optic.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

BALLON D'OR AFRICAIN 2017

Le gagnant sera connu aujourd'hui

Le public sportif africain est en attente de la nouvelle qui viendra d'Accra, au Ghana. Le meilleur joueur du continent de l'année 2017 y sera élu ce jeudi.



Mohamed Salah

L'Égyptien Mohamed Salah (vice-champion d'Afrique) et le Sénégalais Sadio Mané, tous deux sociétaires de Liverpool (Angleterre), et le Gabonais Pierre-Emérick Aubameyang de Dortmund (Allemagne) sont



Sadio Mané

les trois finalistes pour le ballon d'or africain. La probabilité est forte que ce soit un attaquant du club anglais qui l'emporte. Sélectionneurs et/ou directeurs techniques des sélections africaines, membres du Comité de



Pierre-Emérick Aubameyang

la Confédération africaine de football ainsi que les journalistes sont des votants. Parmi les trois prétendants, seul Pierre-Emérick Aubameyang a déjà remporté ce titre en 2015. Par ailleurs, d'autres acteurs du ballon rond seront primés. L'entraîneur de l'année : Gernot Rohr (Nigeria), Hector Cuper (Égypte), Houcine Ammouta (Wydad Athletic Club, Maroc) sont en lice. Le club de l'année sera choisi parmi Al-Ahly

(Égypte), TP Mazembe (République démocratique du Congo) et Wydad Athletic Club (Maroc). Puis, l'équipe nationale de l'année qui met en concurrence le Cameroun, l'Égypte et le Nigeria.

Rominique Makaya

TOURNOI INTERNATIONAL DE VOLLEYBALL "CALIXTE-NGANONGO"

Kinda Odzoho et Canon de Djili champions

La première équipe a occupé la première marche du podium en version masculine, tandis que la seconde a réalisé le même exploit en version féminine.

La finale de la 4e édition du tournoi international de volleyball "Calixte-Nganongo", en version messieurs, a opposé Kinda Odzoho à Inter club, deux formations brazzavilloises. Les volleyeurs de Kinda Odzoho n'ont pas tremblé face à leurs adversaires. 25 à 18, dès le premier set. Inter club s'est ressaisi en revenant à la marque lors de la seconde manche par le même score. Aux deux derniers sets, Kinda Odzoho a repris de l'ascendant jusqu'à s'imposer trois sets à un. « Nous n'avons pas organisé la compétition pour la perdre. L'équipe était au point et mes poulains ont respecté les consignes le long du parcours face à nos différents adversaires qui, parfois, nous ont rendu la vie difficile », a déclaré l'entraîneur de l'équipe championne, Armel Ndebeka.

En dames, il n'y a pas eu de finale. Les équipes engagées en version féminine étaient



Le capitaine de Kinda Odzoho recevant le trophée crédit photo Adiac

disproportionnées. La championne a donc été désignée en fonction de l'ensemble de points engrangés match après match. C'est Canon de Djili qui a ainsi empoché le titre.

Le président de la Fédération congolaise de volleyball (Fécovo), Jean Claude Mopita, s'est dit satisfait de la bonne tenue du tournoi et du niveau technique des athlètes camerounais, congolais des deux rives du fleuve... les officiels techniques qui, selon lui, ont été à

la hauteur de la tâche. « Les jeunes ont montré qu'ils sont l'avenir du volleyball dans le continent », a déclaré le président de la Fécovo. Le président de Kinda Odzoho, Guy Oyela, a, par ailleurs, abondé dans le même sens mettant un accent particulier sur la jeunesse. « Nous avons réservé ce tournoi international aux jeunes, parce que c'est la base qu'il faut pour l'élite de demain », selon lui. Il n'a pas manqué de saluer la per-

formance de son équipe sacrée championne tout en félicitant d'autres formations qui n'ont pas atteint ce niveau. Elles peuvent y arriver à force de travailler, a-t-il estimé. La prochaine édition prévue à Brazzaville, l'année prochaine, sera une nouvelle occasion. Pour le directeur technique de cette compétition, le Camerounais Mbotto Otto, la plus grande victoire est le fait que le tournoi est désormais reconnu par la Confédération africaine

de volleyball. « C'est le premier pas marqué. Il nous faut donc travailler davantage, mettre du sérieux, notamment dans le respect des catégories d'âge, puisque cette compétition est réservée aux jeunes U-20 », a-t-il fait savoir. Au cours de cette 4e édition, les cas de tricherie d'âge ont été décelés et réprimés. Inter club de Kinshasa a été sanctionné, tout comme plusieurs joueurs de l'Inter de Brazzaville.

R.M.